

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## PHOTONICS BRETAGNE

**11, Rue Louis de Broglie**

**22300 LANNION**



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 27 JUIN 2014**

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## PHOTONICS BRETAGNE

**11, Rue Louis de Broglie**

**22300 LANNION**



### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

### DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

**DU 27 JUIN 2014**

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PHOTONICS BRETAGNE**

**11 Rue Louis de Broglie**

**22300 LANNION**

## **Aux membres,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association PHOTONICS BRETAGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration à directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification nos appréciations, nous portons à votre connaissance les faits suivants :

Nous avons notamment effectué des contrôles de rapprochement entre les décisions d'attribution, la comptabilité analytique, les données du logiciel OroTimeSheet et la comptabilité générale afin de nous assurer de l'exhaustivité de l'utilisation des subventions d'exploitations reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

**Fait à SAINT BRIEUC, le 12 Juin 2014**

**Pour le Cabinet COSQUER-TANGUY**

**Magali COSQUER**

*Commissaire aux Comptes*



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	29 218	28 805	413	1 066	-653	-61.25	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	686 814	515 320	171 494	165 790	5 704	3.44	
	Autres immobilisations corporelles	38 753	33 989	4 763	8 227	-3 464	-42.10	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	213		213	213				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>TOTAL I</b>	754 998	578 114	176 884	175 296	1 588	0.91	
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	15 987		15 987	20 939	-4 952	-23.65	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	175 338		175 338	87 334	88 004	100.77	
	Autres créances	222 757		222 757	289 013	-66 256	-22.93	
Valeurs mobilières de placement				110 000	-110 000	-100.00		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	305 638		305 638	197 525	108 112	54.73		
Charges constatées d'avance (3)	635		635	997	-362	-36.32		
	<b>TOTAL III</b>	720 354		720 354	705 808	14 546	2.06	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 475 352	578 114	897 238	881 104	16 134	1.83	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	586 306		543 142		43 163	7.95
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	-35 761		43 163		-78 925	-182.85
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	158 764		150 141		8 623	5.74	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	709 309		736 446		-27 138	-3.68
	<b>TOTAL II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 250		19 038		22 212	116.68
	Dettes fiscales et sociales	146 679		125 620		21 059	16.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>TOTAL IV</b>	187 929		144 658		43 272	29.91
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	897 238		881 104		16 134	1.83

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

187 929

144 658

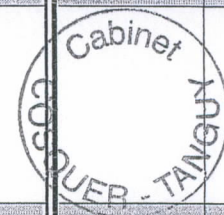
**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	313 083		213 795		99 288	46.44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	517 490		557 814		-40 323	-7.23
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	11 564		16 800		-5 236	-31.17
Autres produits	6		3		3	113.57
<b>TOTAL I</b>	<b>842 143</b>		<b>788 412</b>		<b>53 731</b>	<b>6.82</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	74 497		65 638		8 859	13.50
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	4 952		-13 311		18 263	137.20
Autres achats et charges externes	259 804		192 232		67 572	35.15
Impôts, taxes et versements assimilés	7 918		7 528		390	5.18
Salaires et traitements	389 770		361 416		28 354	7.85
Charges sociales	173 397		164 787		8 611	5.23
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	54 213		50 926		3 287	6.46
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	60		477		-418	-87.50
<b>TOTAL II</b>	<b>964 611</b>		<b>829 693</b>		<b>134 918</b>	<b>16.26</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-122 468</b>		<b>-41 282</b>		<b>-81 186</b>	<b>-196.66</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	3 438		4 319		-881	-20.40
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>	3 438		4 319		-881	-20.40
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	3 438		4 319		-881	-20.40
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	-119 030		-36 962		-82 067	-222.03
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 661		37 769		2 892	7.66
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>	40 661		37 769		2 892	7.66
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>						
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	40 661		37 769		2 892	7.66
Impôts sur les bénéfices (IX)	-42 608		-42 357		-251	-0.59
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	886 242		830 500		55 742	6.71
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	922 003		787 336		134 667	17.10
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	-35 761		43 163		-78 925	-182.85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	-35 761		43 163		-78 925	-182.85





**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 5 198 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Etat des immobilisations**

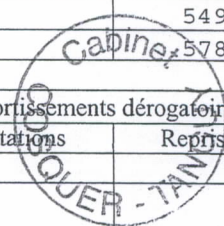
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	26 121		3 097
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	635 264		51 550
Installations générales agencements aménagements divers	2 302		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 297		1 154
TOTAL	672 863		52 704
Autres titres immobilisés	213		
TOTAL	213		
TOTAL GENERAL	699 197		55 801

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			29 218	29 218
TOTAL			29 218	29 218
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			686 814	686 814
Installations générales agencements aménagements divers			2 302	2 302
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 451	36 451
TOTAL			725 567	725 567
Autres titres immobilisés			213	213
TOTAL			213	213
TOTAL GENERAL			754 998	754 998

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	25 055	3 750		28 805
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	469 474	45 846		515 320
Installations générales agencements aménagements divers	1 687	288		1 975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 685	4 330		32 015
TOTAL	498 846	50 463		549 309
TOTAL GENERAL	523 901	54 213		578 114

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	3 750				
TOTAL	3 750				
Instal.techniques matériel outillage indus.	45 846				
Instal.générales agenc.aménag.divers	288				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 330				
TOTAL	50 463				
TOTAL GENERAL	54 213				



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres créances clients	175 338	175 338	
Impôts sur les bénéfices	47 806	47 806	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 793	8 793	
Divers état et autres collectivités publiques	166 158	166 158	
Charges constatées d'avance	635	635	
<b>TOTAL</b>	<b>398 730</b>	<b>398 730</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	41 250	41 250		
Personnel et comptes rattachés	37 162	37 162		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 359	88 359		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 158	21 158		
<b>TOTAL</b>	<b>187 929</b>	<b>187 929</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

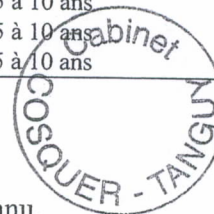
<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des matières et marchandises**

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	166 158
Total	166 158

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 306
Dettes fiscales et sociales	59 163
Total	63 469



Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

## PHOTONICS BRETAGNE

**11, Rue Louis de Broglie**

**22300 LANNION**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 27 JUIN 2014**

Pierre COSQUER  
Jean-Marie TANGUY  
Magali COSQUER  
Benoît CAPELLE  
EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET  
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de  
Cédric GOURET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PHOTONICS BRETAGNE**

**11 Rue Louis de Broglie**

**22300 LANNION**

## **Aux membres,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### **1. Avec la SAS IXFIBER**

Personne concernée : Mr Benoît CADIER, Secrétaire de votre association, est Directeur Général de la SAS IXFIBER.

Nature et objet : Facturation de prestations et études

Modalités : Votre association a facturé des services et produits finis à la SAS IXFIBER pour un montant total de 12 818 €uros HT et des études pour un montant total de 40 150 €uros HT en 2013.

### **2. Avec la SARL EVOSENS**

Personne concernée : Mr Frederic BERIER, Vice-Président de votre association, est Gérant de la SARL EVOSENS.

Nature et objet : 6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9  
Facturation de prestations  
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : secretariat@cosquer-tanguy.fr

Modalités : Votre association a facturé des services à la SARL EVOSENS pour un montant total de 2 512 €uros en 2013.

### **3. Avec la SAS IDIL**

Personne concernée : Mr Patrice LEBOUDEC, Secrétaire-Adjoint de votre association, est Président de la SAS IDIL.

Nature et objet : Facturation de prestations

Modalités : Votre association a facturé des services à la SAS IDIL pour un montant total de 7 281 €uros HT en 2013.

### **4. Avec le Conseil Général 22**

Personne concernée : Le Conseil Général 22, membre du conseil de surveillance de votre association

Nature et objet : Le Conseil Général a attribué, dans le cadre du CPER 2007-2013, une subvention de fonctionnement à votre association pour la réalisation des actions suivantes :

- Diffusion de la technologie des fibres spéciales avec le développement de nouveaux procédés de fabrication et de nouvelles compétences en la conception, caractérisation et intégration de fonctions optiques
- Accompagnement technologique des PME de la filière
- Veille technologique et communication

Modalités : Le Conseil Général a accordé à votre association une subvention de 155 000 €uros HT pour 2013 dans le cadre du CPER.

### **5. Avec Lannion Trégor Agglomération**

Personne concernée : Lannion Trégor Agglomération, membre du conseil de surveillance de votre association

Nature et objet : Lannion Trégor Agglomération a attribué, dans le cadre du CPER 2007-2013, une subvention de fonctionnement à votre association pour la réalisation de sa mission d'intérêt général.

Modalités : Lannion Trégor Agglomération a accordé à votre association une subvention de 80 000 €uros HT pour 2013 dans le cadre du CPER .

**Fait à SAINT BRIEUC, le 12 Juin 2014  
pour le Cabinet COSQUER-TANGUY**

**Magali COSQUER**  
*Commissaire aux Comptes*

